

Réunion du Conseil Municipal du 5 Avril 2019

Compte rendu

L'an deux mille dix neuf, le 5 Avril, le Conseil Municipal de REYVROZ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. LOMBARD Gérald, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 Mars 2019

Présents : Mme CORNIER Andrée, Mme FELISAZ Véronique, Mme HUITEL Christine, M. LOMBARD Gérald, M. DUPRAZ Didier, M. COLLOUD Amaury, M. DUBOIS Olivier, M. BRON Michael, M. GERMAIN Jean-Claude, M. ELIE Michel,.

Excusé : M. TISSOT Alain

M. GERMAIN Jean-Claude a été élu secrétaire.

Le conseil Municipal approuve le compte rendu du 8 Mars 2019.

INTERCOMMUNALITE

➤ Compétence Eau et Assainissement

Monsieur le Maire, rappelle que la commune de REYVROZ exerce à ce jour la compétence eau et assainissement collectif.

Selon la Loi n° 2018/702 du 3 août 2018, les communes membres d'une Communauté de communes qui n'exerce pas au 5 août 2018 à titre optionnel ou facultatif les compétences de l'eau ou de l'assainissement peuvent s'opposer au transfert obligatoire de ces deux compétences à l'EPCI si avant le 1er juillet 2019 au moins 25 % de ses communes membres représentant au moins 20 % de la population intercommunale délibèrent en ce sens.

Dans ce cas-là, le transfert des compétences eau et assainissement prend effet le 1er janvier 2026.

Ces dispositions sont également applicables aux communes membres d'une Communauté de communes qui exerce de manière facultative au 5 août 2018 uniquement les missions relatives au service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, ne s'oppose pas au transfert de compétence eau et assainissement au 1er janvier 2020.

➤ CCHC : point sur le PLUi-H

De nombreuses personnes de la vallée ont assisté à la réunion publique du mercredi 3 avril organisée à la salle polyvalente.

Un rappel du PADDi ainsi qu'une présentation des principes de zonage a été fait. Le PLUi devrait être arrêté en juin 2019.

URBANISME

➤ Demande de Certificat d'Urbanisme :

- **CU N° 07422219B0005** - Maitre GARNIER- MINGUET - Parcelle B 645 735 - Route du Chef Lieu - Vente M et Mme DE MEULNEIR / M GOUT.

- **CU N° 07422219B0006** - Maitre Alexandre LONCHAMPT - Parcelles C 645-744 817-839-851-914 - Partage consorts MOREL.

➤ Demande de Demande Préalable :

- **DP N° 07422219B0001** - Mme LEMAIRE Karine – 703, Route de la Ferme - parcelle A2535 - Remplacement d'une porte et fenêtre par une baie vitrée, pose de volets roulants et remplacement de la porte d'entrée. Avis favorable.
- **DP N° 07422219B0002** - Mr et Mme DANNEELS Christophe – 286, Route de Charmay - parcelle B 2652 - Pose d'une fenêtre et prolongation du toit. Avis favorable
- **DP N° 07422219B0003** - Mr CORNIER Jonathan – adresse du terrain 551, Route des Fontaines - parcelle A 1414 - Rénovation de l'habitat. Transmis à la CCHC.

➤ DIA Déclaration d'Intention d'Aliéner :

- **DIA 2019-01** - Vente M COLLOUD Jean-Luc à Mr LUCET William et Mme COLLIARD Soraya - Terrain parcelle B 2831 - 1725 - Route des Fontaines.
- **DIA 2019-02** - Vente Mr et Mme DE MEULNEIR Gérard à Mr GOUT Cyril - Habitation + Terrain au 735 Route du Chef Lieu - parcelle B 645-662-663-667.
- **DIA 2019-03** - Vente Mr MATHOREL Denis et Mme GALLAY Catherine à Mr et Mme LAPLACE - Habitation + terrain - parcelles A 1097 - 2539 - 48 Impasse des Cerfs.

EAU ET ASSAINISSEMENT

➤ Travaux Outre Brevon :

Des travaux de remise en état et d'extension du réseau d'eau potable à Outre Brevon sont à réaliser. Des devis sont en cours

BUDGET

➤ Approbation du Compte de Gestion 2018 budget Principal et budget Eau

Monsieur le Maire, chargé de l'administration et de la gestion de la commune, présente le compte de gestion de l'exercice 2018 établi par Madame le Percepteur de Thonon-les-Bains, qui fait apparaître le résultat d'exécution du budget principal et du budget eau et assainissement, comme suit :

Budget Principal	Résultat clôture exercice 2017	Part affectée à l'investissement 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat clôture exercice 2018
INVESTISSEMENT	16 842,20	0	6 722,75	28 193,40
FONCTIONNEMENT	100 922,50	100 000,00	118 314,14	121 063,49
TOTAL 1	117 764,70	100 000,00	125 036,89	149 256,89

Budget eau	Résultat clôture exercice 2017	Part affectée à l'investissement 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat clôture exercice 2018
INVESTISSEMENT	307 440,77	0	- 205 324,10	102 116,67
FONCTIONNEMENT	33 217,09	20 000	- 24 266,36	- 11 049,27
TOTAL 2	340 657,86	20 000	- 229 590,46	91 067,40



Résultat consolidé	Résultat clôture exercice 2017	Part affectée à l'investissement 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat clôture exercice 2018
TOTAL 1+2	458 422,56	120 000,00	- 104 553,57	240 324,29

➤ Vote du Compte Administratif 2018 Budget Principal et Budget Eau :

Constat des opérations de l'exercice :

Budget principal	mandats émis	titres émis
Section de fonctionnement	374 494.13 €	492 808.27 €
Section d'investissement	171 937.24 €	178 659.99 €
Budget eau	mandats émis	titres émis
Section de fonctionnement	174 358.21 €	150 091.85 €
Section d'investissement	418 015.52 €	212 691.42€

Résultats :

Budget principal		
Excédent de fonctionnement	121 063.49 €	
Excédent d'investissement	28 145.24 €	*
Budget eau		
Déficit d'exploitation	- 11 049.27 €	
Excédent d'investissement	102 116.67 €	

Monsieur le Maire se retire pour le vote du compte administratif, Mme CORNIER préside la séance

➤ Affectation des résultats 2018 :

Affectations du budget principal :

Après avoir approuvé et arrêté le Compte Administratif 2018.

- En fonctionnement un excédent de clôture de **121 063,49 €**,
- En investissement un excédent de clôture de **28 145,24 €**.

Au vue du résultat d'exécution du budget 2018, le conseil municipal après avoir délibéré :

-INSCRIT l'excédent d'investissement soit **28 145,24 €** en recettes d'investissement au budget primitif 2019, *compte 001 solde d'exécution de la section d'investissement*,

-INSCRIT l'excédent de fonctionnement soit **121 063,49 €** en recettes de fonctionnement au budget primitif 2019, *compte 002 excédents de fonctionnement reporté*.

➤ Journée entretien de sentiers

La matinée d'entretien des sentiers est organisée le samedi 8 juin 2019 (7h devant la mairie). Les bénévoles sont les bienvenus. Merci de vous inscrire en mairie au 04 50 73 80 54 ou mairiereyvroz@wanadoo.fr.

QUESTIONS DIVERSES

➤ ONF Programme d'actions 2019

Après avoir étudié la proposition de l'office nationale des forêts, le conseil municipal refuse de faire les travaux sylvicoles (travaux divers parcelles Ex, Nx, Ox, Px) ainsi que l'étude du schéma de desserte.

➤ Demande de subventions au département

Des dossiers de demandes de subventions CDAS 2019 (Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité) sont envoyés pour :

- L'achat de matériel technique :

Remplacement de l'étrave, achat d'une tondeuse et divers matériel

- Le renouvellement de l'équipement informatique de la mairie : remplacement de 2 ordinateurs

- L'accès au futur lotissement "au Barde" et sécurisation de la RD26

➤ Miroirs de sécurité

Une demande nous a été faite pour poser un miroir de sécurité pour simplifier l'engagement sur la RD26 en venant de la route de la ferme ou du Perrozet mais il est strictement interdit de poser des miroirs hors agglomération.

➤ Promenade fête des mères

Dans l'attente qu'un volontaire reprenne cet organisation il n'y aura plus de voyage fête des mères. Les volontaires sont les bienvenus.

Prochain conseil municipal le 10 Mai 2019.

**Le Maire,
Gérald LOMBARD.**

